

*Direction des affaires financières
et de l'administration générale*

**Arrêté du 20 février 2004 relatif au renouvellement
de la composition du CTPS de la DAFAG**

NOR : *EQUG0410068A*

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,
Vu la loi n° 83 634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82.452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires, notamment son article 11, second alinéa ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2003 fixant les modalités de la consultation du personnel organisée afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 1997 modifié portant création de comités techniques paritaires à l'administration centrale et dans les services déconcentrés du ministère de l'équipement, des transports du logement, du tourisme et de la mer ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2004 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires spéciaux des directions d'administration centrale à la suite de la consultation du 8 janvier 2004.

Arrête :

Article 1^{er}

Le comité technique paritaire institué auprès du directeur des affaires financières et de l'administration générale est, pour une période de trois années, composé ainsi qu'il :

*Représentants de l'administration
Titulaires*

Le Directeur des affaires financières et de l'administration générale.

M. Cazottes (François), directeur adjoint ;
Mme Bonny (Béatrice), agente contractuelle ;
M. Colin (Didier), ingénieur des ponts et chaussées ;
Mme Delrieu (Thérèse), ingénieure des travaux publics de l'État ;
Mme Hansmannel (Marie-Thérèse), sous-directrice ;
M. Leblanc (Sylvain), attaché principal d'administration centrale ;
M. Poirel (Jean-Charles), administrateur civil ;
M. Rouchayrole (Marc), sous-directeur ;
M. Talon (Michel-Régis), sous-directeur.

Suppléants

M. Crozier (Luc), ingénieur divisionnaire des Travaux publics de l'État ;
Mme Defrance (Anne-Marie), ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;
Mme Fournier (Marie-Paule), administratrice civile ;
M. Glanowski (Alain), attaché principal d'administration centrale ;
M. Hebert (Bruno), agent contractuel ;
M. Kohler (Patrice), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;
Mme Krumnow (Marie-Pascale), chargée d'études documentaires principale ;
M. de La Gueronniere (Antoine), administrateur civil ;
M. Sarnel (Régis), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;
M. Villeneuve (Luc), attaché principal d'administration centrale.

Représentants du personnel Titulaires

Au titre du syndicat F.O. de l'administration centrale des services rattachés du ministère de l'équipement section administration centrale.

Mme Balza (Jacqueline), adjointe administrative principale ;
M. Tutzo (Michel), ouvrier professionnel principal ;

M. Leduc (Didier), secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;
M. Aroumougame (Raja), technicien supérieur principal ;
M. Salignat (Guy), inspecteur du service intérieur et du matériel ;

Suppléants

M. Lemoine (Christian), secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;
M. Vallée (Charles), agent de service technique ;
Mme Vian (Ghyslaine), secrétaire administrative classe supérieure ;
M. Bisiaux (Fabrice), inspecteur du service intérieur et du matériel ;
M. Ray (Jean-Pierre), conducteur auto.

Au titre du syndicat C.G.T. Centrale Equipement

M. Bertrand (Jean-Claude), agent principal des services techniques ;
M. Bobeche (Marius), maître ouvrier principal ;
Mme Palacios (Marie-Pierre), secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
M. Louis (Christian), maître ouvrier principal ;

Titulaires

M. Dauge (Jean-Bernard), technicien supérieur principal ;
M. Gogniat (Pascal), agent des services techniques ;
Mme Micot (Liliane), adjointe administrative principale d'administration centrale ;
Mme Tulipe (Anne-Marie), chargée d'études documentaires.

Au titre du SERIF-CFDT administration centrale

Mlle Torrès (Joëlle), adjointe administrative principale d'administration centrale ;

Suppléant

M. Peyret (Marc), adjoint administratif d'administration centrale.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.
Fait à Paris, le 20 février 2004.

*Le directeur des affaires
financières
et de l'administration générale,
C. Serradji*